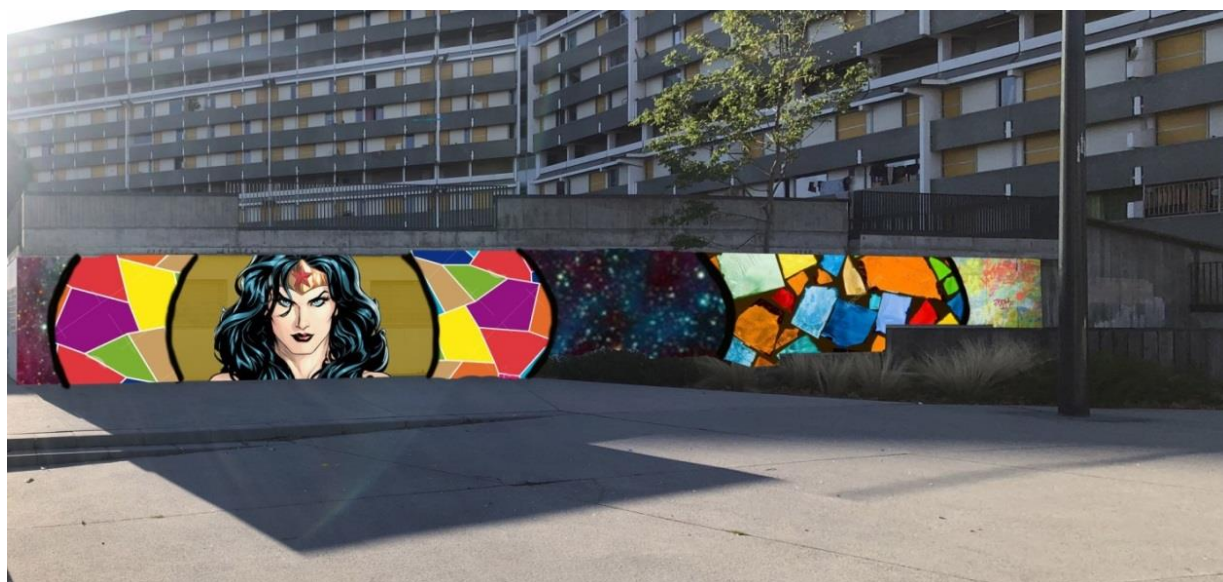




COOP'I.B.
Coopération
Inter Bailleurs

De l'ombre à la lumière



**Se réappropriier le cadre de vie par des ateliers de graffs
autour de la place de la femme dans l'espace public**

Le mercredi 24 avril 2019 – 14h30

Place Niki de St-Phalle à Toulouse - Bellefontaine



MAIRIE DE



TOULOUSE

www.toulouse.fr

I – Le projet

Face au constat partagé d'un besoin de réappropriation de l'espace par les habitants et notamment les plus jeunes, mais aussi de la prégnance de la problématique du genre et de la place de la femme, Toulouse Métropole Habitat, Patrimoine SA Languedocienne et le Groupe des Chalets, à travers **Coop'IB**, proposent des ateliers de graffs aux jeunes de l'association Vivre Ensemble sur plusieurs résidences du quartier Bellefontaine. Ils commencent aux vacances de Pâques et s'étendent tout au long des prochaines vacances 2019-2020.

Coop'IB s'appuie sur l'association Vivre Ensemble avec qui les trois bailleurs travaillent en partenariat depuis près de 21 ans. Elle bénéficie d'un local situé au cœur du quartier Bellefontaine, en pied de l'immeuble de la résidence TINTORET, propriété du Groupe des Chalets, depuis 1998.

Le projet « **De l'Ombre à la Lumière** » est un projet qui s'inscrit dans la dynamique « **Coop'IB** » en mettant en lien plusieurs acteurs du quartier, à savoir les bailleurs sociaux, les habitants, les associations structurantes de quartier, la Ville de Toulouse, Toulouse Métropole, le Conseil Départemental 31 et la Préfecture.

« **De l'Ombre à la Lumière** » a pour principal objectif de lutter contre les tags sauvages et de permettre aux jeunes du quartier Bellefontaine de se réapproprier leur cadre de vie en les mobilisant afin de produire des graffs de qualité sous l'encadrement d'un graffeur professionnel, BigDaddy Moun,

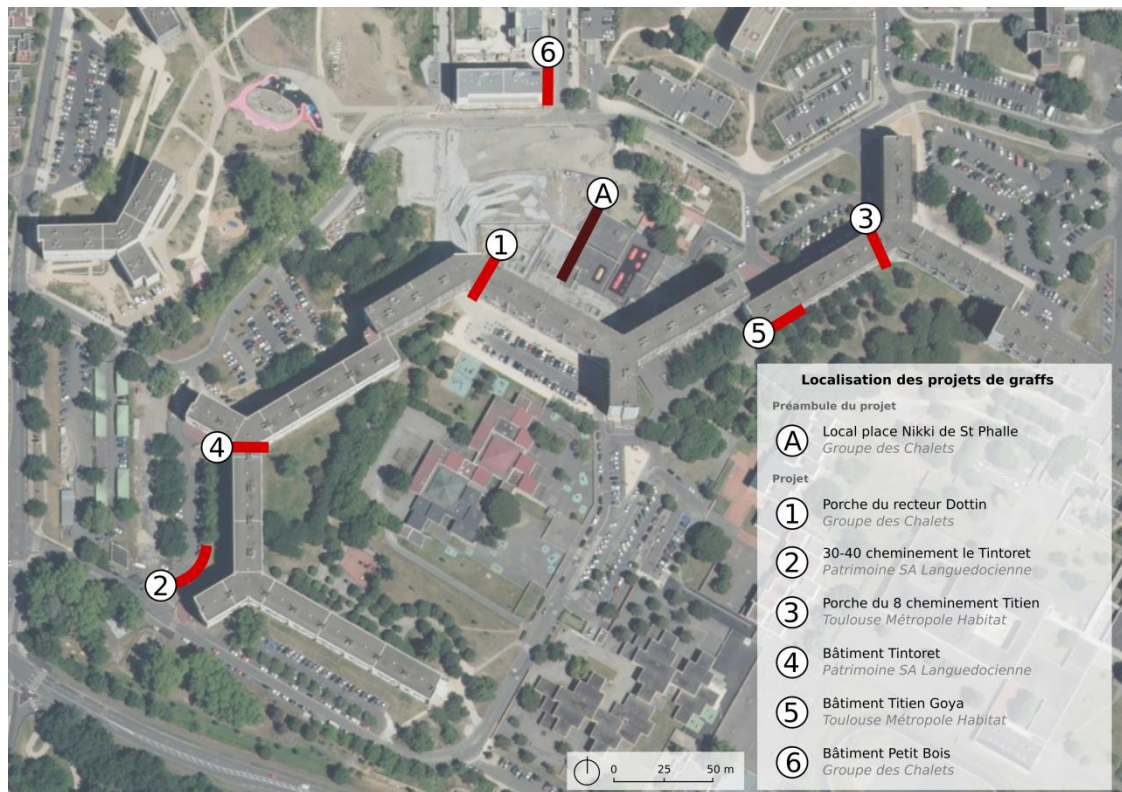
Artiste doté d'un style affirmé, c'est une quête de soi et le besoin de découvrir le champ des possibles qui l'anime. Cette recherche est le moteur interne de MOUN, elle l'a amené du tag vers des créations picturales qui s'inscrivent dorénavant dans l'art contemporain. L'artiste a été l'un des premiers graffeurs à orner ses productions de personnages issus des comics, générant ainsi un style unique. Le message est à la fois social et éthique : la force des icônes des comics s'inscrit dans un milieu urbain brut et nous interpelle. Cette puissance infinie qu'il a su capter fait écho à la violence de notre société mais elle tire aussi sa force de tous nos espoirs en vue d'un monde meilleur.

Tous les graffs produits auront comme thématique la place du genre féminin et plus particulièrement la place de la femme dans les espaces publics. En dehors de l'aspect éducatif porté par la volonté d'éveiller les populations jeunes à l'art urbain, cela permettra d'aborder la question du genre afin de sensibiliser les jeunes à cette thématique mais aussi plus généralement les populations habitant le quartier. Le projet piloté par l'association Vivre Ensemble correspond à l'ambition partagée de **Coop'IB** :

- Par son inscription dans les dynamiques partenariales institutions/bailleurs/associations
- En favorisant la convivialité au bénéfice de la réappropriation de l'espace en cohérence avec le dispositif partenarial « Animons Bellefont' » piloté par la Ville de Toulouse et la Préfecture.
- En retenant la thématique de la femme en cohérence avec un des axes du Contrat de Ville et la grande cause nationale décrété par le Président MACRON
- En créant des lieux de graffs répondant à un problème de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)
- En donnant une nouvelle image au quartier Bellefontaine avec une dimension culturelle de qualité

DOSSIER DE PRESSE De l'ombre à la lumière - COOP'IB

Il est à noter que l'initiative **Coop'IB** a reçu en 2018 le Prix de l'Innovation de la part de l'Union Sociale de l'Habitat (USH) et a dédié son enveloppe financière au bénéfice de l'association Vivre ensemble et notamment du projet « De l'ombre à la lumière ». Ce projet est né dans le cadre des échanges des trois bailleurs engagés au sein des démarches de situation de non qualité, managées par La Condition Urbaine, cabinet conseil expert des questions de management urbain, prévention situationnelle et de gestion urbaine et sociale de proximité et financées par l'Union Sociale pour l'Habitat.



Les projets A, 1, 2 et 3 sont en phase de réalisation sur l'année 2019.

La fresque A se veut être le préambule collectif qui porte sa résonance sur le domaine public sans être situé véritablement sur le patrimoine en propre d'un des bailleurs et qui initie les autres graffs.

La fresque 1 se situera sous le porche du recteur Dottin, patrimoine du Groupe des Chalets, et sera réalisée la 2^{ème} semaine des vacances de Pâques 2019.

La fresque 2 se situera au 30 cheminement Tintoret, chez Patrimoine Languedocienne, sur un mur extérieur longeant le parking, elle sera réalisée durant les vacances mi-juillet 2019.

La fresque 3 sera mise en œuvre sous le porche adressé 8 cheminement Titien, appartenant à Toulouse Métropole Habitat menant à l'école primaire au cours des vacances de tousaint 2019.

Coût prévisionnel du projet :

36 000€

Financement :

COOP IB' **19 000€**

USH – Trophées de l'innovation – Arkea **5 000€**

Préfecture – VVV **4 000€**

Toulouse Métropole **4 000€**

Conseil Départemental 31 **4 000€**

Presse : Brigitte Delorme - 06 20 87 65 32 - bdelorme@groupepedeschalets.com / Ambre Darbas 05 82 52 31 81
a.darbas@tm-habitat.fr / Claire Avril 05 61 36 26 70 - claire.avril@sa-patrimoine.com3

II – Coop'IB, une initiative inédite :

Groupe des Chalets, PATRIMOINE SA Languedocienne, Toulouse Métropole Habitat

A l'initiative des trois principaux acteurs du logement social de l'aire toulousaine – le Groupe des Chalets, PATRIMOINE SA Languedocienne et Toulouse Métropole Habitat, **Coop'IB** «**Coopération Inter-bailleurs**» est la concrétisation de plus de dix années de travail en commun et d'entraide. Cette démarche inédite permet aux trois bailleurs d'unir leurs moyens et de structurer davantage leurs actions de terrain auprès des **quartiers Reynerie et Bellefontaine**, qui demandent un engagement spécifique.

Les objectifs de la mission Coop'IB sont clairement affirmés :

- Renforcer les liens avec les habitants dans certains contextes d'intranquillité résidentielle.
- Développer des espaces de vie collectifs pour favoriser la convivialité.
- Transmettre une nouvelle image des quartiers Reynerie et Bellefontaine.
- Impliquer tous les acteurs autour d'un même projet, pérenne et à forte valeur ajoutée sur le territoire concerné.

Chiffres clés Coop'IB (quartiers Reynerie et Bellefontaine)

- **3 636** logements gérés
- **8 839** habitants concernés
- **Plus de 200** constructions neuves depuis 2007 (*La Résidence Le Petit Bois à Bellefontaine, les résidences « Les Balcons du Lac » et « Lizop » à la Reynerie,...*)
- **2 483** logements réhabilités en 10 ans
- **87,5 millions d'euros** investis dans des projets de réhabilitations & résidentialisations en 10 ans
- **357 000 euros** d'investissement annuel Coop'IB
Ce chiffre comprend le soutien financier des actions et la mise à disposition gratuite de locaux par les bailleurs

En France, le parc locatif social compte **4 914 500 logements au national, en progression de 1,6% sur un an**, soit 74 900 logements supplémentaires. **Certaines régions sont plus dynamiques, c'est le cas particulier de l'Occitanie, avec une augmentation supérieure à 3%.**¹

L'attribution de logements sociaux participe à la mise en œuvre du droit au logement pour les personnes aux ressources modestes et jusqu'aux classes moyennes. Cette attribution doit tenir compte de la diversité de la demande, favoriser l'égalité des chances des demandeurs ainsi que la mixité sociale des quartiers et des villes. **Les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux – qui construisent et gèrent les logements – participent, chacun en ce qui les concerne, à la réalisation de ces objectifs.** L'État veille au respect des règles d'attribution de ces logements.²

La Politique de la Ville, née au début des années 80 sous l'impulsion du gouvernement Mauroy, suite aux premières violences urbaines dans les banlieues, vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants. **Pour répondre au cumul de difficultés qui touchent ces territoires, la Politique de la Ville recouvre une grande diversité d'interventions, comme la rénovation urbaine ou le développement social et culturel, dont les bailleurs sociaux sont parties prenantes.**

Au début des années 2000, la nécessité de coordonner une forte politique d'investissement sur la rénovation urbaine ciblant le bâti et la coordination des maîtrises d'ouvrage des acteurs sociaux de ces quartiers a justifié la création de l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine).

45 millions d'investissement, porté à 44% par les bailleurs sociaux

Doté de 12 milliards d'euros de subventions, le premier programme de rénovation urbaine (PNRU) mis en œuvre par l'ANRU de 2003 à 2015, a permis d'engendrer un investissement de travaux de 45 milliards d'euros. Un montant majoritairement porté par les bailleurs sociaux (44%) et financé par l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux. **Ces 10 années de financements ambitieux ont conduit à une amélioration du cadre de vie de 4 millions d'habitants dans près de 500 quartiers à l'échelle du territoire national.**³

Aujourd'hui, il est nécessaire de mobiliser des moyens sur les champs de l'animation, de l'accompagnement et des innovations sociales au bénéfice d'un « vivre ensemble » harmonieux.

Les bailleurs sociaux, reconnus à part entière comme des acteurs des territoires au service des collectivités locales, confortent leur rôle accru dans le développement du lien social et d'une atmosphère résidentielle de qualité au sein des quartiers. Cela se traduit par une volonté d'investir chaque année davantage leur rôle de médiateur, de co-pilotes aux côtés de l'Etat et des collectivités pour contribuer à favoriser l'amélioration de la tranquillité résidentielle.

C'est sur cette base qu'est née Coop'IB.

¹ Source : Statistiques publiques – Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer – au 1^{er} janvier 2017

² Source : site du gouvernement

³ Source : PNRU – Programme National pour la Rénovation Urbaine

Toulouse et le logement social

Toulouse fait partie des grandes métropoles qui construisent le plus de logements sociaux. En 2000, la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) impose aux communes de plus de 3500 habitants d'avoir un taux de logements sociaux d'au moins 20 % de l'ensemble de leur parc locatif. Un pourcentage revu à la hausse par la loi Duflot en janvier 2013, qui le fixe à 25% à 2025.

Toulouse possède 20,85 % de logements sociaux, soit 51 005 habitations.¹

A eux trois, Le Groupe des Chalets, PATRIMOINE et Toulouse Métropole Habitat possèdent 31 715 logements sociaux à Toulouse (ces chiffres ne comptabilisent pas la métropole toulousaine).

Toulouse continue de mettre la construction de logements sociaux au cœur de la Politique de la Ville et pour répondre à la loi Duflot et se fixe l'objectif de construire 3500 logements par an dont 35% de logements sociaux à Toulouse, d'ici 2025².

¹ Source : DDT 31 – données SRU au 01/01/2016 ; ATLAS Imhoweb 2014

² Source : projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H)

III – PRÉSENTATION DES 3 BAILLEURS SOCIAUX FONDATEURS DE L'INITIATIVE COOP'IB



- **Le Groupe des Chalets**



Acteur de l'habitat social en Occitanie, le groupe des Chalets construit et gère 14.000 logements à ce jour, développe des programmes d'accession sociale à la propriété (200 logements /an) et réalise des opérations d'aménagement urbain pour les collectivités.

Plaçant l'humain au cœur de son métier, le Groupe des Chalets est à l'écoute des habitants, de leurs modes de vie, de leurs besoins et de leurs aspirations. Fidèle à l'esprit coopératif de sa création en 1949, le Groupe des Chalets s'est développé autour de valeurs et d'engagements au service des foyers les plus modestes, d'un urbanisme équilibré et de la mixité sociale.

Plus d'informations : <https://www.groupeledeschalets.com/>

- **PATRIMOINE SA Languedocienne**



Depuis 1932, PATRIMOINE s'impose comme l'un des premiers bailleurs de logements conventionnés en Haute-Garonne. Elle gère un parc de plus de 17 000 lots (dont 12 000 logements familiaux) implantés sur la Haute-Garonne, le Tarn, le Tarn et Garonne, l'Aude et l'Hérault.

PATRIMOINE fait partie du groupe régional MIDI HABITAT qui œuvre dans des domaines variés tels que la promotion immobilière, la commercialisation de logements, le métier d'aménageur et de lotisseur, l'accession à la propriété et les services à l'immobilier. Chaque année, MIDI HABITAT propose un millier de logements adaptés à tous les parcours résidentiels.

Plus d'informations : <https://www.sa-patrimoine.com/>

- **Toulouse Métropole Habitat**



Créé en 1921, Toulouse Métropole Habitat est l'Office Public de l'Habitat de la Métropole toulousaine. Gestionnaire de plus de 17 500 logements dans lesquels vivent plus de 34 000 personnes, soit 30 % du parc locatif social de l'agglomération toulousaine, il emploie 436 personnes réparties en un siège social et 4 agences territoriales.

Après avoir été certifié ISO 9001 en 2015 et Habitat Senior Services en 2017, le bailleur poursuit sa démarche qualité et vise la certification Qualibail, démarche d'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires. En 2017, l'office a amorcé un changement d'image et aborde en 2018 une nouvelle signature, témoignage de son engagement aux côtés des habitants : Créer pour chacun, s'engager pour tous.

Plus d'informations : <https://www.toulouse-metropole-habitat.fr/>